



Séance du lundi 03 septembre 2018

Date de la convocation: 09/08/2018

Date d'affichage de la convocation : 09/08/2018

Membres en exercice
: 10

L'an deux mille dix-huit et le trois septembre 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 9

Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

Votants: 9

Pour:
9

Représentés:

Secrétaire de
séance:
MASSEY Laurence

Excusés: Guy CLARAC

Absents:

Objet: MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D ENERGIES DU GERS - DE_2018_017

VU l'article L2224.37 du CGCT

VU l'article L5211-17 du CGCT

Monsieur le Maire de la Commune de Préneron expose à son conseil municipal qu'il a été saisi par courrier par Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Energies du Gers pour une modification des statuts.

Il est proposé au conseil municipal d'acter cette modification qui porte essentiellement sur une intégration réglementaire prévue à l'article L2224-37 du CGCT concernant la mobilité GNV, bio GNV et hydrogène.

Il est proposé que le Syndicat Départemental d'Energies du Gers exerce en lieu et place des communes, sur leur demande expresse, les compétences relatives aux infrastructures d'approvisionnement pour les véhicules électriques, gaz ou hydrogène.

Après débat et vote, le conseil municipal de Préneron

DECIDE d'approuver le projet de statuts et décide de notifier sa décision au contrôle de légalité exercé par l'Etat et à Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Energies du Gers.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus,
Le Maire Guy FAVAREL

Date réception Préfecture
et Publication le 06/09/2018

